

LISTE DES PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER

- Arrêté relatif au classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

Annexe 1 :

Tableaux du classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

Annexe 2 :

Tableau des départements limitrophes de l'Essonne affectés par le bruit d'infrastructures ou tronçons d'infrastructure classés au titre du présent arrêté.

Annexe 3 :

Carte de repérage du classement sonore du réseau routier départemental de l'Essonne

Annexe 4 :

- Extrait de l'article L 571-10 du Code de l'Environnement
- Décrets 95-20 et 95-21 du 9 janvier 1995
- Arrêté interministériel du 30 mai 1996
- Arrêtés interministériels du 25 avril 2003

ANNEXE 1

Tableaux du classement sonore du réseau routier départemental de
l'Essonne

PRÉFECTURE DE L'ESSONE
Direction des Actions Intermédiaires,
Vu pour être annexé à l'arrêté n°
de ce jour
A Evry, le
Le Préfet,



A handwritten signature consisting of two vertical lines. The left line has a large, jagged, upward-sloping peak at the top, followed by several smaller, irregular peaks and troughs. The right line is a straight vertical line with a small horizontal tick mark near the bottom.

Bernard FRAGNEAU

